

■ **Fonds des Convalescents**, à Neuchâtel, CH-645-0401244-9, procurer aux indigents établis dans la ville de Neuchâtel, sans distinction de nationalité ou de confession religieuse, le temps de repos et de bien être que nécessite leur convalescence. (FOSC du 08.11.2006, p. 11). De Perrot Jacques André, de Neuchâtel, à Cortailod, et Furrer Sabine Madeleine Antoinette, de Lausanne, à Neuchâtel, sont membres du comité; ils n'exercent pas la signature sociale.

Journal no 1581 du 11.06.2007  
(03977082 / CH-645.0.401.244-9)